



## LAFORÊT IMMOBILIER AC-PROJET

AC-PROJET  
68 Av Philippe Bur 77550 MOISSY-CRAMAYEL  
26 Rue Neuve 77127 LIEUSAIN

R.C.S. Melun 491 732 236 – S.A.S. au capital de 8.000 EUR  
Carte professionnelle : CPI 7702 2016 000 013 379 CCI de Seine & Marne  
Caisse de Garantie : CEGC, 16 rue Hoche – Tour Kupka B - 92919 La Défense cedex  
Compte séquestre : 410 706 12 sur BNP PARIBAS, 251 Av Philippe Bur 77550 Moissy Cramayel

Barème au 07/06/2021

### HONORAIRES TRANSACTION

Prix de vente	% de commission TTC
de 1 € à 25.000 €	Forfait 3.000 € ttc
de 25.001 € à 50.000 €	10,00%
de 50.001 € à 100.000 €	8,00%
de 100.001 € à 200.000 €	7,00%
de 200.001 € à 700.000 €	6,00%
700.001 € et plus	5,00%
Terrain	8,00%
Viager	12,00%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

**\*Cas particuliers** Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence : L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais. Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat** : Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

### HONORAIRES LOCATION

Locataire

Bailleur

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Visite , constitution du dossier et rédaction du bail :	10 € TTC / m <sup>2</sup>	10 € TTC / m <sup>2</sup>
Etat des lieux d'entré :	3 € TTC / m <sup>2</sup>	3 € TTC / m <sup>2</sup>
Entremise - Négociation :	A la charge du bailleur , 1 mois de loyer charges comprises diminué des honoraires précités	

### HONORAIRES DE GESTION

à la charge du bailleur

Pack CONFORT	5,00 % T.T.C
Pack CLASSIQUE	6,00 % T.T.C
Pack PRIVILEGE	7,50 % T.T.C
Pack PRIVILEGE NEUF	9,00 % T.T.C

Barème avec détail des prestations disponible en agence

### HONORAIRES LOCAUX PROFESSIONNELS / COMMERCIAUX

15% HT du loyer annuel charges comprises, soit 18% TTC à la charge du preneur

15% HT du loyer annuel charges comprises, soit 18% TTC à la charge du bailleur

### ESTIMATIONS \* - \*\*

Habitation (* offert en cas de mandat)	180,00 € T.T.C
Viager ** / Commerce ** (**offert en cas de mandat exclusif)	360,00 € T.T.C
Locaux d'activité - Industriel - Ferme ** (**offert en cas de mandat exclusif)	720,00 € T.T.C



## **AC PROJET**

*SAS au capital de 8.000 € - RCS Melun 000 000 000*

*Siège social : 68 avenue Philippe Bur 77550 Moissy Cramayel*

*Etablissement secondaire : 26 rue Neuve 77127 Lieusaint*

*Tél : 01.60.60.70.00 - E-mail : [moissycramayel@laforet.com](mailto:moissycramayel@laforet.com)*

*Tél : 01.60.60.95.95 - E-mail : [lieusaint@laforet.com](mailto:lieusaint@laforet.com)*

### **Affichage de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972** **et de l'arrêté du 3 octobre 1983**

Tous les versements reçus par le titulaire de la carte professionnelle sont obligatoirement faits au moyen soit de chèques barrés à l'ordre de l'établissement de crédit où le compte est ouvert, soit par virements, soit par mandats à l'ordre dudit établissement de crédit, avec indication du numéro de compte, soit par carte de paiement.

Tous les versements ou remises doivent donner lieu à la délivrance d'un reçu. Ce reçu est conforme à un modèle fixé par arrêté conjoint du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de l'économie et des finances. Un double du reçu demeure dans un carnet de reçus.

Compte séquestre (article 55 du décret du 20 juillet 1972) n°410 706 12  
ouvert auprès de BNP

Nom et adresse du garant : GECG

Montant de la garantie : Transaction : 142.000 €

Gestion : 170.000 €

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire pour toute prestation de service dont le coût est supérieur à 25 € TTC.

En deçà de 25 € TTC, la délivrance d'une note d'honoraires est facultative et sera remise sur demande du client.

AC-PROJET  
68 Av Philippe Bur  
77550 MOISSY-CRAMAYEL  
Tél. : 01 60 60 70 00

26 Rue Neuve  
7717 LIEUSAIN  
Tél. : 01 60 60 95 95

E-mail : [moissycramayel@laforet.com](mailto:moissycramayel@laforet.com)

E-mail : [lieusaint@laforet.com](mailto:lieusaint@laforet.com)

WEB : [www.laforet.com/moissycramayel](http://www.laforet.com/moissycramayel)

WEB : [www.laforet.com/lieusaint](http://www.laforet.com/lieusaint)

[www.laforet.com](http://www.laforet.com)